

# Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité

## Déclaration du groupe des Entreprises

Nous sommes aujourd'hui dans un monde d'hyper-socialisation, marqué notamment par la présence des réseaux sociaux, et pourtant, l'isolement social continue à s'aggraver et concerne aujourd'hui 5,5 millions de personnes en France. Cette situation ne peut nous satisfaire et nous interpelle en tant que simples citoyens mais aussi en tant que chefs d'entreprises.

Comment faire reculer cette tendance ?

D'abord grâce à la famille qui constitue le premier espace de création de lien social. Dans l'immense majorité des cas, aucune action publique ou associative ne pourra jamais remplacer l'intensité des liens créés dans le cercle privé.

Ensuite, le développement du numérique et l'existence de plusieurs initiatives web conjuguées aux propositions de formation pour les plus isolés d'entre nous pourraient, entre autres, permettre de résorber cet isolement. En lui-même, le secteur du numérique recèle de très nombreuses initiatives qui permettent de rapprocher les individus entre eux. Ce marché, au sens où il constitue un lieu de création de valeur marchande en même temps que sociale, doit être encouragé à se développer en laissant se développer la créativité humaine à créer du lien, notamment en résorbant les zones blanches

De nombreuses entreprises agissent déjà concrètement dans ce domaine :

- certaines fondations d'entreprises luttent déjà contre l'isolement et pour l'insertion des personnes concernées ;
- certains services publics muent vers des services de proximité comme le fait par exemple La Poste avec ses facteurs ;
- les entreprises, et notamment les PME/TPE, les commerçants, artisans et professions libérales, présentes sur l'ensemble du territoire contribuent grandement au lien social. Dans certains territoires isolés, elles constituent presque le seul lien de socialisation.

Pour le groupe des entreprises, le travail occupe une place centrale dans l'insertion sociale. L'augmentation structurelle du chômage met donc à rude épreuve les solidarités élémentaires ainsi que les liens sociaux et c'est en améliorant la situation économique de la France et de ses entreprises que nous parviendrons à recréer des emplois.

Nous sommes en accord avec la préconisation qui consiste à intégrer l'isolement social dans la RSE. Nous pensons aussi que la priorité doit être donnée à la simplification des dispositifs de soutien aux associations.

Le présent sujet de l'isolement social est un sujet de préoccupation majeur pour le groupe des entreprises et cet avis peut décevoir par le manque d'ambition de ses propositions. Cependant son contenu et les recommandations qu'il formule ne peuvent qu'avoir notre soutien même s'il ne constitue qu'une première étape et c'est pour cela que le groupe des entreprises l'a voté.